

## Règlement études et garderies

En raison des mesures de sécurité renforcées que nous devons appliquer au sein de l'établissement, les règles de l'étude et des garderies sont les suivantes :

De 16h15 à 16h25 sortie des classes

A partir de 16h25, seuls les enfants inscrits à l'étude ou la garderie sont autorisés à rester.

De 16h25 à 16h55, les parents peuvent venir chercher leur enfant à leur convenance si les enfants sont en extérieur.

De 17h00 à 17h30, pas de sortie, excepté pour les maternelles lorsqu'ils sont en extérieur.

**A 17h30** une seule sortie. Les parents attendent au portail extérieur la sortie des élèves de l'étude et de la garderie pour ceux qui restent jusqu'à 17h30.

Fermeture des portes à 17h35. Les enfants non repris à 17h35, seront ramenés à l'étude ou à la garderie et ne pourront être récupérés qu'à partir de 18h00.

**A 18h00**, fin de l'étude et de la première garderie. Les parents attendent au portail extérieur la sortie des élèves pour les enfants de l'étude et de la garderie.

Pour les enfants inscrits à la garderie du matin de **7h30 à 8h10** et la garderie du soir de **18H00 à 19h00**, les parents doivent sonner, **se montrer au visiophone et donner leur nom et attendront leur enfant devant la porte d'entrée principale. Chacun sera vigilant à ne pas faire entrer en même temps une personne extérieure à l'école et à bien refermer le portail.**